

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
18 novembre 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

OBJET :

**20. TABLEAU DES
EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.
FIXATION POUR
L'ANNÉE 2022.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le

03.12.2021

ID : 059 245004004 20211124-02122021D20/AK/DE



L'an deux mil-vingt-et-un, le vingt-quatre NOVEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Monsieur Alain TREDEZ – Madame Peggy BOULENGUER Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. LAPIERRE Julien – M. DECREUS Christophe – Mme CAPPELLE Christiane **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. DELFLY Jean-Louis – Mme BOULENGER Delphine.

ABSENTE : Mme Colette CLINKEMAILLIE.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2021, par l'assemblée délibérante en sa séance du 24 novembre 2020, puis modifié par délibérations du 19 février, 8 avril, 14 juin et 29 septembre 2021.

Règlementairement, il appartient à l'assemblée communale de fixer la liste des emplois confiés au personnel territorial.

Afin de répondre aux besoins des services, de l'évolution de carrière des agents et des départs du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et de fixer le nombre d'heures de travail des postes.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante, et ce à compter du 1^{er} janvier 2022 :

a/ Ouvertures de postes :

Pour faire suite à des propositions d'avancements de grade au 01/01/2022, sous réserve de l'avis favorable du Centre de Gestion :

- 4 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 31.1h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 28.5h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de 22.29h/semaine ;
- 1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à raison de 30.71h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;

.../...

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le 03.12.2021

ID : 059-215904004-20211124-0122021D20_AK-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

20. TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS. FIXATION POUR L'ANNÉE 2022.

Les 14 postes actuels occupés par les agents proposés à l'avancement seront soumis à fermeture lors d'un prochain conseil, dès que les avancements auront été validés par le Centre de Gestion et les agents auront été nommés.

b/ Fermeture de poste :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

c/ Modification du temps de travail d'agents à temps non complet

- Ouverture d'un poste de Professeur d'enseignement artistique option théâtre à temps complet (16h/semaine) et fermeture concomitante d'un poste Professeur d'enseignement artistique option théâtre à 14.24h/semaine ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint d'animation à 29.30h/semaine et fermeture d'1 poste d'adjoint d'animation à 19.65h/semaine ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint technique à 21.30h/semaine annualisée et fermeture d'1 poste d'adjoint technique à 11.8h/semaine annualisée ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint technique à 26.30 h/semaine annualisée et fermeture d'1 poste d'adjoint technique à 20h/semaine ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint d'animation à 24.60h/semaine et fermeture d'1 poste d'adjoint d'animation à 6.18h/semaine ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint d'animation à 30.43h/semaine annualisée et fermeture d'1 poste d'adjoint d'animation à 24.13h/semaine annualisée ;
- Ouverture d'1 poste d'adjoint d'animation à 35h/semaine annualisée et fermeture d'1 poste d'adjoint d'animation à 24.13h/semaine annualisée ;

L'assemblée, suite à l'avis préalable des membres du comité technique du 22 novembre 2021 et après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité, le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2022.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le 03.12.2021

ID : 059-215904004-20211124-01122021D20_AK-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

20. TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS. FIXATION POUR L'ANNÉE 2022.

EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} JANVIER 2022

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 2 000 à 10 000 habitants	35 h	1
	Attaché	Attaché principal	35h	1
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	35	1
		Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35	2
		Rédacteur	35h	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35h	7
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35h	9
		Adjoint administratif	35h	8
	TOTAUX ADMINISTRATIFS			
CULTURELLE	Directeur de centre culturel	Attaché	35h	1
	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35h	4
		Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique	16 h	1
		Professeur d'enseignement artistique option théâtre	14,24 h	0
	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal	20h	2
8h			1	
5h			1	
TOTAUX CULTUREL				12
SÉCURITÉ	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police Municipale	Brigadier Chef Principal	35h	2
		Gardien brigadier	35h	3
TOTAUX POLICE				6

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le 02.12.2021



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

ID : 059-215904004-20211124-0#122021D20_AX-DE *

20. TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS. FIXATION POUR L'ANNÉE 2022.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert		
	Agent de maitrise	Agent de maîtrise principal	35 h	4		
		Agent de maîtrise	35h	9		
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe		35h	3	
				35h	43	
			32,45 h	1		
			32 h	1		
			31,1 h	2		
			29,6 h	1		
			29,5 h	1		
		Adjoint technique principal de 2ème classe		28,5 h	1	
				28 h	1	
				26,6h	1	
				22,29h	1	
				21,5 h	1	
				18,12h	1	
				15,36 h	1	
		Adjoint technique	Adjoint technique		6,3 h	1
					35h	21
					31,1h	1
					30,71h	1
					30h	1
				28,5h	1	
				26,3h	2	
				25,3 h	1	
				22,29h	1	
				21,30h	1	
				20 h	0	
	17,5 h	1				
	15,36 h	1				
	15 h	1				
	12,6 h	1				
	11,8 h	0				
	9,5 h	1				
	6,3 h	1				
TOTAUX TECHNIQUE				109		

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-2021124-0212021D20_AK-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

20. TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS. FIXATION POUR L'ANNEE 2022.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
MEDICO SOCIALE	Infirmière	Infirmière en soins généraux hors classe	35 h	1
		Infirmière de classe supérieure	35h	1
	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	1
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35h	2
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35h	6
			31,1h	1
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
	Agent Social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	35h	2
		Agent social	35h	2
TOTAUX MEDICO SOCIALE				18
ANIMATION	Animateur	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
		Animateur	35h	2
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	23,6h	1
		Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h	2
			30,71 h	1
		Adjoint d'animation	35h	6
			32,4h	1
			30,71h	1
			30,43 h	1
			29,30 h	1
			24,6h	2
			24,46h	1
			24,13h	0
			22,3h	1
			19,65h	0
			12,6h	1
6,18h	0			
TOTAUX ANIMATION				22
SPORTIVE	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	35	1
TOTAUX SPORTIVE				1
TOTAL GÉNÉRAL				201

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215904004-20211124-02122021D20_AK-DE